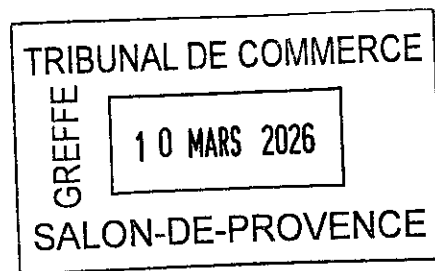


Bordereau attestant l'exactitude des informations - SALON DE PROVENCE - 1304 - Documents  
comptables (B-S) - Dépôt le 10/03/2026 - B2026/000941 - 2014 B 00877 - 807 528 336 - 2CNV



**CABINET DESBROSSE**  
Société d'expertise comptable

Société à responsabilité limitée inscrite  
au tableau de l'ordre des experts  
comptables de Marseille PACA



# COMPTES ANNUELS

Du 01/10/2024 30/09/2025

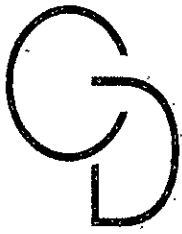
---

**SARL 2CNV**

45 Cours Camille Pelletan

13300 SALON DE PROVENCE

---



**CABINET DESBROSSE**  
Société d'expertise comptable

Société à responsabilité limitée inscrite  
au tableau de l'ordre des experts  
comptables de Marseille PACA

## ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SARL 2CNV  
45 Cours Camille Pelletan  
13300 SALON DE PROVENCE

relatifs à l'exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan,	215 479 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	309 944 Euros
- Résultat net comptable,	6 832 Euros

Fait à SALON DE PROVENCE  
Le 10/12/2025

CONESA Jessica  
COLLABORATRICE COMPTABLE

Cécile DESBROSSE  
EXPERT COMPTABLE

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	145 000		145 000	145 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	64 504	63 218	1 285	514	772	150.23
	Autres immobilisations corporelles	32 445	19 954	12 492	9 390	3 101	33.02
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	<b>Total II</b>	241 949	83 172	158 777	154 904	3 873	2.50
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements	15 000		15 000	19 500	4 500	23.08
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	2 500		2 500	2 700	200	7.41
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	200		200	471	271	57.56
	Autres créances	6 008		6 008	7 743	1 735	22.40
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	32 994		32 994	31 335	1 659	5.29	
Charges constatées d'avance (3)							
	<b>Total III</b>	56 702		56 702	61 749	5 047	8.17
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	298 651	83 172	215 479	216 653	1 174	0.54

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2025	12	30/09/2024	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000		10 000			
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	1 000		1 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	172 869		166 548		6 320	3.79
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	6 832		6 320		512	8.10
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	190 700		183 869		6 832	3.72
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	100		100			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
<b>Dettes d'exploitation</b>							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 928		11 257		4 329	38.46	
Dettes fiscales et sociales	17 750		21 428		3 677	17.16	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	24 778		32 785		8 006	24.42
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		215 479		216 653		1 174	0.54

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

24 778 32 785

## DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
FONDS COMMERCIAL	145 000	145 000		
FONDS COMMERCIAL	145 000	145 000		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	1 285	514	772	150.23
MATÉRIEL INDUSTRIEL	61 724	61 659	65	0.11
OUTILLAGE INDUSTRIEL	2 779	1 534	1 245	81.19
AMORT. MATÉRIEL INDUSTRIEL	61 698	61 659	39	0.06
AMORT. OUTILLAGE INDUSTRIEL	1 520	1 020	500	48.98
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 492	9 390	3 101	33.02
INSTALL GÉNÉRALES, AGENCEMENTS	26 324	19 858	6 466	32.56
MATÉRIEL DE TRANSPORT	5 025	5 025		
MOBILIER	1 097	1 097		
AMORT. INSTALL GÉNÉRALES, AGEN	16 605	14 465	2 140	14.79
AMORT. MATÉRIEL DE TRANSPORT	2 988	1 983	1 005	50.68
AMORT. MOBILIER	361	141	220	156.03
<b>Total II</b>	<b>158 777</b>	<b>154 904</b>	<b>3 873</b>	<b>2.50</b>
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	15 000	19 500	4 500	23.08
MATIERES PREMIÈRES(ET FOURNIT)	8 500	12 500	4 000	32.00
EMBALLAGES	6 500	7 000	500	7.14
MARCHANDISES	2 500	2 700	200	7.41
STOCKS DE MARCHANDISES	2 500	2 700	200	7.41
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	200	471	271	57.56
CLIENTS	200	471	271	57.56
AUTRES CREANCES	6 008	7 743	1 735	22.40
FOURNISSEURS	584	630	45	7.20
PRODUITS À RECEVOIR	4 736	540	4 196	777.04
ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE	300	4 671	4 371	93.58
T.V.A. SUR IMMOBILISATIONS		14	14	100.00
T.V.A. S AUTRE BIEN ET SERVICE	388	831	443	53.35
CRÉDIT DE T.V.A. À REPORTER		57	57	100.00
PRODUITS À RECEVOIR		1 000	1 000	100.00
DISPONIBILITES	32 994	31 335	1 659	5.29
BANQUES	32 797	31 066	1 731	5.57
CAISSE	197	268	71	26.64
<b>Total III</b>	<b>56 702</b>	<b>61 749</b>	<b>5 047</b>	<b>8.17</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>215 479</b>	<b>216 653</b>	<b>1 174</b>	<b>0.54</b>

**DETAIL BILAN PASSIF**

PASSIF	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	10 000	10 000		
CAP. SOUSCRIT APPELÉ, VERSÉ	10 000	10 000		
RESERVE LEGALE	1 000	1 000		
RÉSERVE LÉGALE	1 000	1 000		
AUTRES RESERVES	172 869	166 548	6 320	3.79
AUTRES RÉSERVES	172 869	166 548	6 320	3.79
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	6 832	6 320	512	8.10
<b>Total I</b>	<b>190 700</b>	<b>183 869</b>	<b>6 832</b>	<b>3.72</b>
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	100	100		
C/C VIERNE CHRISTOPHE	100	100		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 928	11 257	4 329	38.46
FOURNISSEURS	6 559	11 060	4 501	40.69
FOURNISS FACTURE NON PARVENUE	369	197	172	87.42
DETTES FISCALES ET SOCIALES	17 750	21 428	3 677	17.16
RÉMUN. NALBE EMILIE	1 693	1 647	46	2.81
RÉMUN. BICHERON NADINE	8	8		
Rémun. PEYTOUREAU NICOLAS		118	118	100.00
Rémun. BOCH IRINA		118	118	100.00
Rémun. BERTHELOT ARTHUR		448	448	100.00
Rémun. SAADA CAMELIA		476	476	100.00
DETTES PROV. CONGÉS À PAYER	2 584	2 559	25	0.96
SÉCURITÉ SOCIALE	6 258	8 534	2 276	26.66
URSSAF - SOLDE TA	27	26	1	4.87
COTISATIONS RETRAITE	287	301	13	4.47
COTISATIONS PRÉVOYANCE	238	225	14	6.14
COTISATIONS SANTÉ	175	158	18	11.33
CHGES SOCIALES CONGÉS À PAYER	420	511	91	17.88
AUTRES CHARGES À PAYER	4 353	4 746	393	8.28
PRELEVEMENT A LA SOURCE		7	7	100.00
T.V.A. À DÉCAISSER	85		85	
CHARGES À PAYER	1 321	1 247	74	5.96
ASSOCIÉS DIVIDENDES À PAYER	300	300		
<b>Total IV</b>	<b>24 778</b>	<b>32 785</b>	<b>8 006</b>	<b>24.42</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>215 479</b>	<b>216 653</b>	<b>1 174</b>	<b>0.54</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (I)</b>							
Ventes de marchandises	32 259		32 259	31 208		1 052	3.37
Production vendue de biens	277 684		277 684	294 114		16 429	5.59
Production vendue de services							
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>309 944</b>		<b>309 944</b>	<b>325 321</b>		<b>15 378</b>	<b>4.73</b>
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			5 000			5 000	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				2 667		2 667	100.00
Autres produits			6	7		1	19.66
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>314 950</b>	<b>327 995</b>		<b>13 046</b>	<b>3.98</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises			5 259	4 398		861	19.59
Variation de stock (marchandises)			200	1 500		1 700	113.33
Achats de matières premières et autres approvisionnements			84 257	92 453		8 196	8.87
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			4 500	8 300		12 800	154.22
Autres achats et charges externes *			61 571	60 235		1 336	2.22
Impôts, taxes et versements assimilés			4 492	9 811		5 319	54.22
Salaires et traitements			96 308	97 066		759	0.78
Charges sociales			46 612	60 827		14 215	23.37
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 904	4 389		485	11.05
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			16	11		5	45.04
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>307 118</b>	<b>319 390</b>		<b>12 272</b>	<b>3.84</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>7 831</b>	<b>8 605</b>		<b>774</b>	<b>8.99</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2025	12	30/09/2024	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>						
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>						
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>						
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		7 831		8 605	774	8.99
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		235			235	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>		235			235	
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				16	16	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				800	800	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>				816	816	100.00
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		235		816	1 052	128.85
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		1 235		1 469	234	15.93
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		315 185		327 995	12 810	3.91
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		308 353		321 675	13 322	4.14
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>		6 832		6 320	512	8.10

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 958 4 534

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CABINET DESBROSSE

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>VENTES DE MARCHANDISES</b>	32 259	31 208	1 052	3.37
VENTES REVENTE	2 989	2 954	35	1.19
VENTES ALCOOL	32	1	31	NS
VENTES FABRICATION GLACE	9 405	9 683	278	2.87
VENTES THÉ	9 629	9 403	226	2.40
VENTES CORNET		20	20	100.00
VENTES VIÊNNOISERIE	10 205	9 148	1 057	11.56
<b>PRODUCTION VENDUE DE BIENS</b>	277 684	294 114	16 429	5.59
VENTES PÂTISSERIE	201 254	219 647	18 393	8.37
VENTES TRAITEUR	22 611	21 608	1 004	4.64
VENTES CONFISERIE	8 817	9 502	684	7.20
VENTES CHOCOLAT	45 002	43 358	1 644	3.79
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	309 944	325 321	15 378	4.73
<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	5 000		5 000	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS	5 000		5 000	
<b>REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF. DE CHARGES</b>		2 667	2 667	100.00
TRANSF CHARGES D'EXPLOITATION		2 667	2 667	100.00
<b>AUTRES PRODUITS</b>	6	7	1	19.66
PRODT DIVERS GESTION COURANTE	6	7	1	19.66
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	314 950	327 995	13 046	3.98
<b>ACHATS DE MARCHANDISES</b>	5 259	4 398	861	19.59
ACHATS DE MARCHANDISES	5 259	4 398	861	19.59
<b>VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)</b>	200	1 500	1 700	113.33
VARIATION STOCKS MARCHANDISES	200	1 500	1 700	113.33
<b>ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS</b>	84 257	92 453	8 196	8.87
ACHATS STOCKÉS MATIÈRES PREM.	72 003	80 318	8 315	10.35
EMBALLAGES	12 224	12 099	126	1.04
FRAIS ACCESSOIRES AUX ACHATS	34	51	17	33.33
RABAIS, REMISES ET RISTOURNES	5	14	9	67.17
<b>VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)</b>	4 500	8 300	12 800	154.22
VARIATION STOCKS MATIÈRES	4 000	4 500	8 500	188.89
VARIATION STOCKS AUTRES APPRO.	500	3 800	4 300	113.16
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	61 571	60 235	1 336	2.22
FOURNITURES NON STOCKABLES-EAU	9 038	10 349	1 312	12.67
FOURNIT ENTRETIEN PETIT ÉQUIPT	3 703	4 864	1 161	23.87
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	623	279	344	123.19
CRÉDITBAIL MOBILIER	958	4 534	3 576	78.87
LOCATIONS IMMOBILIÈRES	26 200	24 501	1 699	6.93
LOCATIONS MOBILIÈRES	312	356	44	12.39
SUR BIENS IMMOBILIERS	189	142	47	33.49
SUR BIENS MOBILIERS	5 956	898	5 058	563.38
PRIMES D'ASSURANCES RCP LOCAL	3 634	3 108	526	16.93
HONORAIRES	4 314	4 417	103	2.33
FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	42	43	0	1.03

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2025 12	30/09/2024 12	Euros	%
PUBLICITÉ, PUBLICATIONS		510	510	100.00
TRANSPORTS SUR ACHATS	64	57	7	12.89
VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	2 283	1 912	370	19.37
RÉCEPTIONS	12	39	27	68.95
FRAIS TÉLÉCOMMUNICATIONS	1 778	1 655	123	7.41
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉ	2 464	2 570	106	4.12
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>4 492</b>	<b>9 811</b>	<b>5 319</b>	<b>54.22</b>
TAXE D'APPRENTISSAGE	21	0	21	NS
FORMAT PROFESSIONNELLE CONTINU	707	234	473	202.16
CFE	1 736	1 650	86	5.23
AUTRES IMPÔTS LOCAUX	1 466	1 237	229	18.52
CSG DÉDUCTIBLE	393	4 689	4 296	91.62
CSG NON DÉDUCTIBLE	168	2 001	1 833	91.60
<b>SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>	<b>96 308</b>	<b>97 066</b>	<b>759</b>	<b>0.78</b>
RÉMUNÉRATIONS DU PERSONNEL	47 985	49 631	1 645	3.31
CONGÉS PAYÉS	25	564	589	104.36
INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	298		298	
RÉMUNÉRATION MR NALBE	24 000	24 000		
RÉMUNÉRATION MR VIERNE	24 000	24 000		
<b>CHARGES SOCIALES</b>	<b>46 612</b>	<b>60 827</b>	<b>14 215</b>	<b>23.37</b>
COTISATIONS À L'URSSAF	4 928	5 193	265	5.10
COTISATIONS PRÉVOYANCE SANTÉ	1 283	1 234	48	3.92
COTISATION CAISSES DE RETRAITE	1 484	1 560	76	4.84
CHARGES SOCIALES CONGÉS PAYÉS	91	157	66	41.90
COTISATIONS AUTRES ORGANISMES	27 288	27 516	227	0.83
COTIS. OBLIGATOIRE MR VIERNE	1 568	7 876	6 308	80.09
COTIS. OBLIGATOIRES MR NALBE	4 535	12 782	8 247	64.52
COTIS. MADELIN SANTÉ MR NALBE	1 090	1 003	87	8.65
COTIS. MADELIN PREV MR NALBE	1 862	1 674	189	11.28
COTIS. MADELIN PREV MR VIERNE	2 261	1 772	489	27.61
MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	404	375	29	7.73
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS</b>	<b>3 904</b>	<b>4 389</b>	<b>485</b>	<b>11.05</b>
DOT. AMORT. IMMOB CORPORELLES	3 904	4 389	485	11.05
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>16</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>45.04</b>
REDEVANCE CONCESSIONS, BREVET	5		5	
CHGE DIVERSE GESTION COURANTE	11	11	0	0.88
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	<b>307 118</b>	<b>319 390</b>	<b>12 272</b>	<b>3.84</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>7 831</b>	<b>8 605</b>	<b>774</b>	<b>8.99</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>7 831</b>	<b>8 605</b>	<b>774</b>	<b>8.99</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	235		235	
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	235		235	
<b>Total des Produits exceptionnels</b>	<b>235</b>		<b>235</b>	



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102024	et clos le	30092025	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SARL 2CNV			45 Cours Camille Pelletan		
SIRET	8	0	7	5	2
	8	3	3	6	0
	0	0	0	1	7
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

**B ACTIVITE**

Activités exercées **PÂTISSERIE CONFISERIE CHOCOLATERIE** Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)**

**1 Résultat fiscal**

Bénéfice imposable à 15%	8 235	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit
--------------------------	-------	--	-----------------------------------	---	---------

**2 Plus-values**

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 18%		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

**3 Abattements sur le bénéfice et exonérations**

Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies <input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % <input type="text"/>

**4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :** dans le secteur productif, art. 244 quater W

**D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)**

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)**

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

**F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  NON  Si oui, indication du logiciel utilisé **CEGID**

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: CABINET DESBROSSE 226 Boulevard de la Républiq 13300 SALON DE PROVENCE <i>Tél: 04.90.53.44.02</i>	Nom et adresse du conseil:   <i>Tél:</i>
OGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant: Date: 03/12/2025 Lieu: SALON DE PROVENCE Qualité et nom du signataire: NALBE CHARLES - VIERNE CHRISTOPHE Signature: CO-GERANTS
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	
Examen de conformité fiscale (ECF)	



ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
				Exercice N clos le (3 0 0 9 2 0 2 5)	Exercice N-1 clos le (3 0 0 9 2 0 2 4)
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	145 000	012	145 000
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	96 949	030	83 172
	Immobilisations financières * (1)	040		042	
	<b>Total I (5)</b>	044	241 949	048	83 172
	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	15 000	052	15 000
	Marchandises *	060	2 500	062	2 500
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	200	070	200
	Autres * (3)	072	6 008	074	6 008
Valeurs mobilières de placement	080		082		
Disponibilités	084	32 994	086	32 994	
Charges constatées d'avance *	092		094		
<b>Total II</b>	096	56 702	098	56 702	
<b>Total général (I+II)</b>	110	298 651	112	83 172	215 479
				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
<b>PASSIF</b>					
Capital social ou individuel *				120	10 000
Ecart de réévaluation				124	
Réserve légale				126	1 000
Réserves réglementées*				130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131		132	172 869
Report à nouveau				134	
Résultat de l'exercice				136	6 832
Subventions d'investissement				137	
Provisions réglementées				140	
<b>Total I</b>				142	190 700
Provisions pour risques et charges				154	
<b>Total II</b>				154	
DETTES (4)					
Emprunts et dettes assimilées				156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164	
Fournisseurs et comptes rattachés				166	6 928
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169	85	172	17 750
Comptes courants d'associés				173	100
Autres dettes				175	
Produits constatés d'avance				174	
<b>Total III</b>				176	24 778
<b>Total général (I + II + III)</b>				180	215 479
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital Quotité

Désignation de l'entreprise SARL 2CNV

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		13 0 0 9 2 0 2 5	13 0 0 9 2 0 2 5	13 0 0 9 2 0 2 4	13 0 0 9 2 0 2 4
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * <span style="float:right">dont export et livraisons intracommunautaires</span>	209	210	32 259	31 208
	Production vendue <span style="float:right">biens</span>	215	214	277 684	294 114
	<span style="float:right">services *</span>	217	218		
	Production stockée * <span style="float:right">(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)</span>		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226	5 000	
	Autres produits		230	6	2 674
	<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>		232	314 950	327 995
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	5 259	4 398
	Variation de stock (marchandises) *		236	200	(1 500)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	84 257	92 453
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	4 500	(8 300)
	Autres charges externes * : <span style="float:right">(dont crédit bail : mobilier 958 - immobilier)</span>		242	61 571	60 235
	Impôts, taxes et versements assimilés <span style="float:right">(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)</span>	243	244	4 492	9 811
	<span style="float:right">1 736</span>				
	Rémunérations du personnel *		250	96 308	97 066
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	46 612	60 827
	Dotations aux amortissements * <span style="float:right">(dont amortissement du fonds de commerce)</span>	255	254	3 904	4 389
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges <span style="float:right">dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *</span>	259	262	16	11
<span style="float:right">dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles</span>	260				
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>		264	307 118	319 390	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>		270	7 831	8 605	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280		
	Produits exceptionnels (IV)		290	235	
	Charges financières (V)		294		
	Charges exceptionnelles <span style="float:right">dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)</span>	347	300		816
	<span style="float:right">dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)</span>	348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	1 235	1 469
	<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>		310	6 832	6 320
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b> Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	6 832	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	1 235	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247	330	168	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option <span style="float:right">(Part de loyers dispensés de réintégration)</span>	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44 octies A)	986	987		342
	Jeune entreprise innovante (44 octies A)	989			
	Investissements et souscriptions outre-mer	344			350
	Déduction exceptionnelle (art 39 octies) A B C D E F G				
	<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> <span style="float:right">Bénéfice col. 1 Déficit col. 2</span>		352	8 235	354
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :			360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b> <span style="float:right">Bénéfice col. 1 Déficit col. 2</span>		370	8 235	372	



Désignation de l'entreprise : SARL 2CNV

Néant  \*

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	145 000	402		404		406	145 000		145 000		
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	63 193	442	1 310	444	64 504	446	64 504		64 504		
	Installations générales agencements divers	450	19 858	452	6 466	454	26 324	456	26 324		26 324		
	Matériel de transport	460	5 025	462		464	5 025	466	5 025		5 025		
	Autres immobilisations corporelles	470	1 097	472		474	1 097	476	1 097		1 097		
Immobilisations financières		480		482		484		486					
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>234 172</b>	<b>492</b>	<b>7 776</b>	<b>494</b>	<b>241 949</b>	<b>496</b>	<b>241 949</b>		<b>241 949</b>		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	62 680	532	539	534	63 218	536	63 218		63 218		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	14 465	542	2 140	544	16 605	546	16 605		16 605		
	Matériel de transport	550	1 983	552	1 005	554	2 988	556	2 988		2 988		
	Autres immobilisations corporelles	560	141	562	220	564	361	566	361		361		
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>79 268</b>	<b>572</b>	<b>3 904</b>	<b>574</b>	<b>83 172</b>	<b>576</b>	<b>83 172</b>		<b>83 172</b>		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>	<b>583</b>	<b>585</b>	<b>588</b>	<b>590</b>	<b>592</b>
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SARL 2CNVNéant  \*

## I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

## B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

## C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

## II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés			983
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982
Déficits reportables			984
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis
Déficits de l'exercice			860
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)			870

## III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	5 213
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	5 213
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	6 103
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	6 103
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	19 197
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	14 323
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepif Ouaba



5

Désignation de l'entreprise : SARL 2CNV				Néant <input type="checkbox"/>		
Exercice ouvert le : 01/10/2024		et clos le : 30/09/2025		Durée en nombre de mois		
				1	2	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>						
Effectif moyen du personnel * :				376	2	
dont apprentis				657	1	
dont handicapés				651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>						
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	309 944	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105		
				<b>TOTAL 1</b>	309 944	
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	6	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143		
Subventions d'exploitation reçues				113	5 000	
Variation positive des stocks				111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153		
				<b>TOTAL 2</b>	5 006	
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)</b>						
Achats				121	102 880	
Variation négative des stocks				145	4 700	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	20 737	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	16	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150		
				<b>TOTAL 3</b>	128 333	
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137	186 616
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	186 616	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	309 944	Effectifs au sens de la CVAE *		
				023	0	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026		
Période de référence		024	01/01/2024	160	31/12/2024	
Date de cessation				186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NO7-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

# COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° de dépôt  
[ ]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 5

N° SIRET 8 0 7 5 2 8 3 3 6 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2CNV

ADRESSE (voie) 45 Cours Camille Pelletan

CODE POSTAL 13300 VILLE SALON DE PROVENCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	1 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

### I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

### II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [ ] Nom de famille VIERNE Prénom(s) CHRISTOPHE

Nom d'usage [ ] % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 261070 N° Département 13 Commune MARTIGUES Pays [ ]

Adresse : N° [ ] Voie RUE DE COURTINE

Code postal 13920 Commune ST MITRE LES REMPARTS Pays [ ]

Titre (2) [ ] Nom de famille NALBE Prénom(s) CHARLES

Nom d'usage [ ] % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 101279 N° Département 13 Commune AIX EN PROVENC Pays [ ]

Adresse : N° [ ] Voie BASTIDE LEYDET

Code postal 13250 Commune CORNILLON CONFOUX Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 215 478.89 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 309 943.81 Euros et dégageant un bénéfice de 6 831.89 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	145 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	63 193		1 310
Installations générales agencements aménagements divers	19 858		6 466
Matériel de transport	5 025		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 097		
<b>TOTAL</b>	<b>89 172</b>		<b>7 776</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>234 172</b>		<b>7 776</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			145 000	145 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			64 504	64 504
Installations générales agencements aménagements divers			26 324	26 324
Matériel de transport			5 025	5 025
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 097	1 097
<b>TOTAL</b>			<b>96 949</b>	<b>96 949</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>241 949</b>	<b>241 949</b>

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		62 680	539		63 218
Installations générales agencements aménagements divers		14 465	2 140		16 605
Matériel de transport		1 983	1 005		2 988
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		141	220		361
<b>TOTAL</b>		<b>79 268</b>	<b>3 904</b>		<b>83 172</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>79 268</b>	<b>3 904</b>		<b>83 172</b>
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	539				
Instal. générales agenc. aménag. divers	2 140				
Matériel de transport	1 005				
Matériel de bureau informatique mobilier	220				
<b>TOTAL</b>	<b>3 904</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 904</b>				



## ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	200	200	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 736	4 736	
Impôts sur les bénéfices	300	300	
Taxe sur la valeur ajoutée	388	388	
Débiteurs divers	584	584	
<b>TOTAL</b>	<b>6 208</b>	<b>6 208</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	6 928	6 928		
Personnel et comptes rattachés	4 285	4 285		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 760	11 760		
Taxe sur la valeur ajoutée	85	85		
Autres impôts taxes et assimilés	1 321	1 321		
Groupe et associés	400	400		
<b>TOTAL</b>	<b>24 778</b>	<b>24 778</b>		
Montant emprunts et dettes contractés aup. ass. pers. phys.	400			

### Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	1 000			1 000

**2CNV**  
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**  
**AU CAPITAL DE 10 000 €**  
**SIEGE SOCIAL : 45 COURS CAMILLE PELLETAN-13300 SALON DE PROVENCE**  
**RCS : SALON DE PROVENCE 807 528 336**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 MARS 2026**

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES CONVENTIONS VISEES**  
**A L'ARTICLE L 223.19 DU CODE DE COMMERCE**

En application de l'article L 223.19 du Code de Commerce, la gérance d'une société à responsabilité limitée doit présenter à l'assemblée générale ordinaire annuelle un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et un gérant ou un associé, ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exerce une fonction de direction ou d'administration.

Au cours de l'exercice, aucune convention n'est intervenue ni s'est poursuivie.

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the text 'LA GERANCE'.

SCNV  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
AU CAPITAL DE 10 000 €  
SIEGE SOCIAL : 45 COURS CAMILLE PELLETAN-13300 SALON DE PROVENCE  
RCS : SALON DE PROVENCE 807 528 338

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 MARS 2028

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES CONVENTIONS VISEES  
A L'ARTICLE L 223.19 DU CODE DE COMMERCE

En application de l'article L 223.19 du Code de Commerce la gérance d'une société à responsabilité limitée doit présenter à l'assemblée générale ordinaire annuelle un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et un gérant ou un associé, ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exerce une fonction de direction ou d'administration

Au cours de l'exercice, aucune convention n'est intervenue ni s'est poursuivie

LA GERANCE

**2CNV  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
AU CAPITAL DE 10 000 €  
SIEGE SOCIAL : 45 COURS CAMILLE PELLETAN-13300 SALON DE PROVENCE  
RCS : SALON DE PROVENCE 807 528 336**

## **RAPPORT DE GESTION**

### **A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 MARS 2026**

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le **30 septembre 2025**.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

### **I/ PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025**

Conformément aux dispositions légales, il a été fait application du nouveau plan comptable pour la présentation des comptes et des annexes.

1/ Au cours de ce deuxième exercice social qui a débuté le 1<sup>er</sup> octobre 2024 et s'est clos le 30 septembre 2025, notre société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 309 944 €.

2/ Les charges d'exploitation se sont élevées à 307 118 €.

3/ Le résultat d'exploitation se solde par un bénéfice de 7 831 €.

4/ Les charges financières se sont élevées à 0 €.

5/ le résultat courant avant impôt s'élève à 7 831 €.

6/ les charges exceptionnelles sont de 235 €.

7) L'impôt sur les bénéfices s'élève à 1 235 €.

8) L'exercice se solde par un bénéfice net comptable de 8 832 €.

### BILAN ACTIF

128 777 €	Actif net immobilisé
17 500 €	Stock et en cours
8 208 €	Créances
32 894 €	Ensemble des valeurs réalisables et disponibles
0 €	Charges constatées d'avance
<u>215 479 €</u>	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>

### BILAN PASSIF

190 700 €	Capitaux propres après résultat
<u>24 778 €</u>	Ensemble des dettes
<b>215 479 €</b>	<b>TOTAL DU PASSIF</b>

### IV L'ACTIVITE GENERALE A ETE MARQUEE PAR LES FAITS SUIVANTS

L'activité au cours de ce cinquième exercice de 12 mois a été marquée par une baisse du chiffre d'affaires de - 4,73% principalement sur les ventes produites fabriquées bâties et traitées.

Pas de distribution de dividendes aux associés pour l'exercice 2024 - 2025.

Remise niveau des systèmes rétrogradés.

Pas d'augmentation de la rémunération des 2 gérants Mr NALBE et Mr

VIERNE.

### III EVOLUTION DE LA SOCIETE

NEANT

### IV LES ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

ONT ETE LES SUIVANTES

NEANT

**VI/ EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE NOTRE RAPPORT A ETE ETABLI**

NEANT

**VII/ RESULTAT - AFFECTATION**

Les comptes que nous vous présentons se traduisent par un bénéfice de 6 320 € que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- à la réserve légale : 0 € montant de 10% capital atteint fin exercice 2015

- totalité à la réserve ordinaire : 6 832 €

Total égal au bénéfice de l'exercice : 6 832 €

**VIII/ PRESENTATION DES COMPTES**

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

Ces documents ont été établis conformément au décret n° 89-1020 du 29 novembre 1983 portant réforme des obligations comptables, des commerçants et des sociétés commerciales.

Il vous appartiendra, compte tenu des explications qui vous ont été fournies, de vous prononcer sur l'approbation des comptes qui vous sont présentés et donner quitus à la gérance pour l'exécution de son mandat durant la période du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 30 septembre 2025.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes les précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous vous invitons à approuver par votre vote le texte des résolutions proposées.

LA GERANCE

VI EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE NOTRE RAPPORT A ETE ETABLI.

NEANT

VII RESULTAT - AFFECTATION

Les comptes que nous vous présentons se traduisent par un bénéfice de 8 832 € que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- à la réserve légale 0 € montant de 10% capital atteint fin exercice 2025
- totalité à la réserve ordinaire : 8 832 €

Total égal au bénéfice de l'exercice : 8 832 €

VIII PRESENTATION DES COMPTES

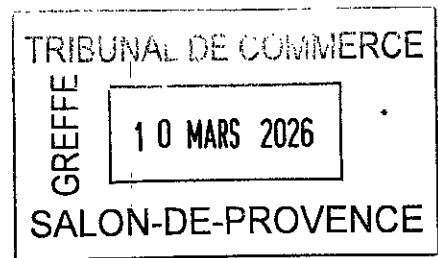
Nous allons maintenant vous présenter plus en détail le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

Ces documents ont été établis conformément au décret n° 80-1020 du 29 novembre 1983 portant réforme des obligations comptables des commerçants et des sociétés commerciales.

Il vous appartient, compte tenu des explications qui vous ont été fournies de vous prononcer sur l'approbation des comptes qui vous sont présentés et donner suite à la demande pour l'exécution de son mandat durant la période du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 30 septembre 2025.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes les précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles. Nous vous invitons à approuver par votre vote le texte des résolutions proposées.

LA GERANCE



**2CNV**  
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**  
**AU CAPITAL DE 10 000 €**  
**SIEGE SOCIAL : 45 COURS CAMILLE PELLETAN-13300 SALON DE PROVENCE**  
**RCS : SALON DE PROVENCE 807 528 336**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 MARS 2026**

L'an deux mille vingt six,  
Et le six mars à 16 heures,

Les associés de la société 2CNV, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, divisé en 1 000 parts sociales de 10 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social 45 Cours Camille Pelletan à SALON DE PROVENCE, d'un commun accord.

Sont présents les associés suivants :

- M. Charles NALBE, propriétaire de 500 parts, ci..... 500
- M. Christophe VIERNE, propriétaire de 500 parts, ci..... 500

Total : \_\_\_\_\_  
1 000 parts

L'assemblée réunissant la totalité des parts sociales peut valablement délibérer et en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

L'assemblée est présidée par M. Charles NALBE, en sa qualité de co-Gérant.

Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée a été convoquée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025 ;

SCNV  
 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
 AU CAPITAL DE 10 000 €  
 SIEGE SOCIAL : 45 COURS CAMILLE PELLETAN-13300 SALON DE PROVENCE  
 RCS : SALON DE PROVENCE 807 828 338

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 MARS 2028

Et le six mars à 18 heures,  
 L'an deux mille vingt six

Les associés de la société SCNV société à responsabilité limitée au capital de 10 000 € divisé en 1 000 parts sociales de 10 € chacune se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social 45 Cours Camille Pelletan, à SALON DE PROVENCE, d'un commun accord.

Sont présents les associés suivants

- M. Charles ALBE, propriétaire de 500 parts ci.....	500
- M. Christophe VIERNE, propriétaire de 500 parts ci.....	500
Total	1 000 parts

L'assemblée réunissant la totalité des parts sociales peut valablement délibérer et en conséquence est déclarée régulièrement constituée

L'assemblée est présidée par M. Charles ALBE en sa qualité de co-gérant.

Monseigneur le Président rappelle que l'assemblée a été convoquée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion de la période sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025

- rapport du Gérant sur les conventions visées à l'article L223.19 du Code de commerce ;
- approbation desdits comptes et conventions ; quitus à la gérance ;
- affectation des résultats ;
- questions diverses ;

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- une copie de la lettre de convocation des associés ;
- l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat) arrêtés au 30/09/2025 ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- le rapport du gérant sur les conventions réglementées ;
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée ;

Il précise que tous ces documents ont été adressés à la société et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée des rapports de la gérance.

Monsieur le Président déclare ensuite la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES**

L'assemblée des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2025, approuve le rapport de gestion dans son intégralité et dans toutes ses parties, ainsi que le bilan et le compte de résultat se soldant par un bénéfice de 6 832 €.

rapport du Gérant sur les conventions visées à l'article L223 19 du Code de Commerce,

- approbation des comptes et conventions ;
- affectation des résultats ;
- questions diverses ;

Il est déposé devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- une copie de la lettre de convocation des associés
- l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat) arrêtés au 30/09/2025 ;
- le rapport de gestion de la Gérance ;
- le rapport du Gérant sur les conventions réglementées ;
- les textes des résolutions proposées à l'Assemblée ;

Il précise que tous ces documents ont été adressés à la société et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation

Lecture est ensuite donnée des rapports de la Gérance

Monsieur le Président déclare ensuite la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

**PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES**

L'Assemblée des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2025, approuve le rapport de gestion dans son intégralité et dans toutes ses parties, ainsi que le bilan et le compte de résultat se soldant par un bénéfice de 8 832 €

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de son mandat pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DES RESULTATS**

L'assemblée des associés, conformément à la proposition de la Gérance, décide d'affecter le résultat de l'exercice se soldant par un bénéfice de 6 832 € de la façon suivante :

- à la réserve légale 0 € montant de 10% atteint fin exercice 2015	
- totalité à la réserve ordinaire :	6 832 €
	<hr/>
Total égal au bénéfice de l'exercice :	6 832 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIEME RESOLUTION : CONVENTIONS REGLEMENTEES**

L'assemblée des associés constate l'inexistence de conventions réglementées sur l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **QUATRIEME RESOLUTION : Distribution exceptionnelle de dividendes**

L'assemblée des associés décide de ne pas procéder à une distribution exceptionnelle de dividendes pour cette année.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

En conséquence elle donne à la Gérance d'être autorisée de son mandat pour cet exercice

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DES RESULTATS**

L'assemblée des associés, conformément à la proposition de la Gérance, décide d'affecter le résultat de l'exercice se soldant par un bénéfice de 8 832 € de la façon suivante :

- à la réserve légale 0 €	montant de 10% atteint fin exercice 2015
totalité à la réserve ordinaire	8 832 €
<hr/>	
Total égal au bénéfice de l'exercice	8 832 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**TROISIEME RESOLUTION : CONVENTIONS REGLEMENTEES**

L'assemblée des associés constate l'existence de conventions réglementées sur l'exercice clos le 30 septembre 2015.

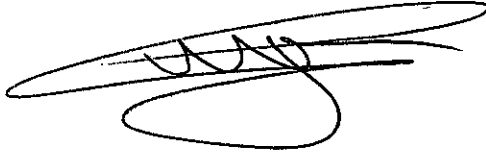
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**QUATRIEME RESOLUTION : Distribution exceptionnelle de dividendes**

L'assemblée des associés décide de ne pas procéder à une distribution exceptionnelle de dividendes pour cette année.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance a été levée à 19 h 30, après rédaction du présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés présents.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, centered on the page.